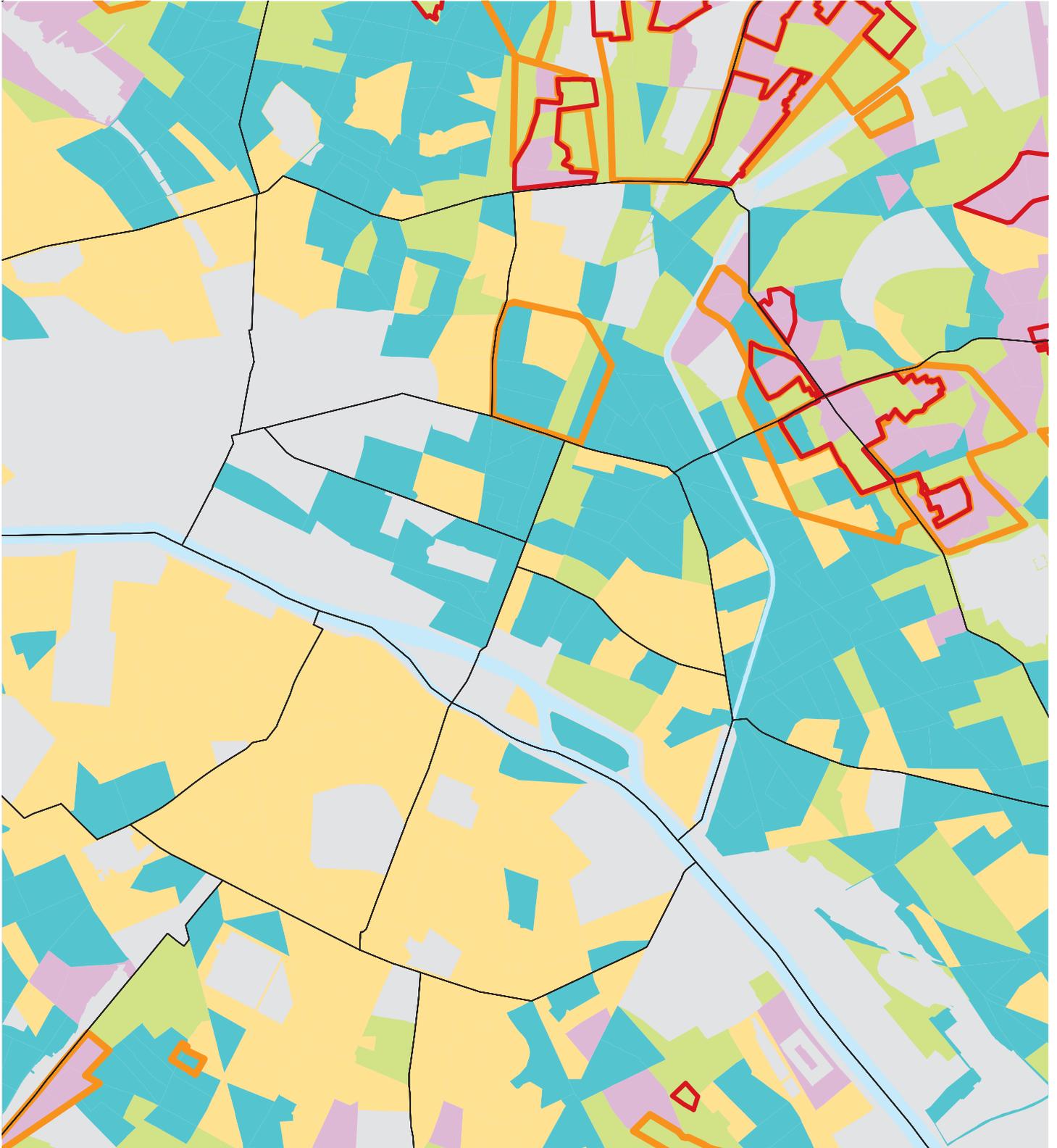


Les 16-25 ans à Paris

Portrait social et démographique



Directrice de la publication: Dominique Alba
Étude réalisée par: Pauline Viot et Émilie Moreau
Sous la direction de: Audry Jean-Marie
Cartographie: Anne Servais
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire
Maquette: Apur
www.apur.org

2015V2.4.2.1

330 500 jeunes de 16 à 25 ans résident dans la capitale dont près de la moitié sont originaires des régions françaises et de l'étranger. Paris voit aussi converger sur son territoire un flux de 178 000 jeunes qui s'y rendent pour leurs études, s'ajoutant à un flux de 86 000 jeunes actifs qui viennent y travailler.

Cette note esquisse un portrait social et démographique des 16-25 ans. Elle souligne l'hétérogénéité d'une population dont une grande partie réussit à intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes, en général moins armés et favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité.

Ce document vient actualiser en 2015 une note qui avait été établie pour la première fois en 2012 dans le cadre de l'étude sur les jeunes à Paris.

Sommaire

Une forte présence des 16-25 ans à Paris	5
Des arrivées massives depuis la province et l'étranger.....	8
Des flux quotidiens vers Paris pour les études et le travail.....	9
Une surreprésentation des filles	10
Un fort degré d'autonomie.....	11
Des études de plus en plus longues.....	12
Le logement, une épreuve pour tous.....	13
Les défis de l'entrée dans la vie active : chômage et précarité de l'emploi.....	14
Une jeunesse, des jeunesses	15
La précarité chez les jeunes : des facettes diverses et difficiles à saisir	21

Une forte présence des 16-25 ans à Paris

Les jeunes de 16 à 25 ans qui habitent à Paris ou s'y rendent pour leurs études ou leur travail constituent une population d'environ 600 000 personnes, sans compter ceux qui y viennent pour leurs loisirs. C'est le propre d'un cœur de grande métropole, à la fois très peuplé et offrant de vastes possibilités pour étudier et travailler, que d'accueillir une population jeune nombreuse.

En 2011, Paris compte 330 500 jeunes de 16 à 25 ans, soit 14,7 % de sa population. C'est plus qu'en France et plus qu'en Ile-de-France (Figure 1). À Paris, le nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans a augmenté entre 2006 et 2011 (+ 13 000), au contraire de l'Ile-de-France (quasi-stabilité) et de la France métropolitaine (baisse).

La géographie des 16-25 ans fait apparaître une forte concentration dans le Quartier Latin (5^e et 6^e arrondissements) et dans le 14^e arrondissement où est implantée la Cité Universitaire Internationale (Figure 2). Mais la présence des 16-25 ans est importante (entre 10 % et 16 % de la population totale) dans une grande partie des communes et arrondissements qui composent le centre de l'agglomération. En petite couronne, les jeunes sont particulièrement présents autour des pôles universitaires et dans les communes à forte composante familiale.

En effectifs, les plus fortes concentrations de 16-25 ans s'observent dans les arrondissements les plus peuplés et/ou familiaux, comme ceux du Nord-Est (18^e, 19^e, 20^e arrondissements), les 13^e et 15^e arrondissements.

Figure 1. 14,7 % des Parisiens ont entre 16 et 25 ans

Répartition des 16-25 ans selon le lieu de résidence en 2011

	Jeunes de 16 à 25 ans en 2011	dont 16-20 ans	dont 21-25 ans	Population totale	Part de 16-25 ans dans la population totale en 2011 en pourcentages (%)	dont 16-20 ans	dont 21-25 ans
Paris	330 535	127 845	202 690	2 249 975	14,7	5,7	9,0
Hauts-de-Seine	195 825	90 281	105 544	1 581 628	12,4	5,7	6,7
Seine-Saint-Denis	211 215	100 835	110 380	1 529 928	13,8	6,6	7,2
Val-de-Marne	175 497	82 352	93 145	1 333 702	13,2	6,2	7,0
Centre de l'agglomération	913 072	401 313	511 759	6 695 233	13,6	6,0	7,6
Grande couronne	671 231	340 520	330 711	5 157 618	13,0	6,6	6,4
Ile-de-France	1 584 303	741 833	842 470	11 852 851	13,4	6,3	7,1
France métropolitaine	7 692 246	3 859 237	3 833 009	63 070 344	12,2	6,1	6,1

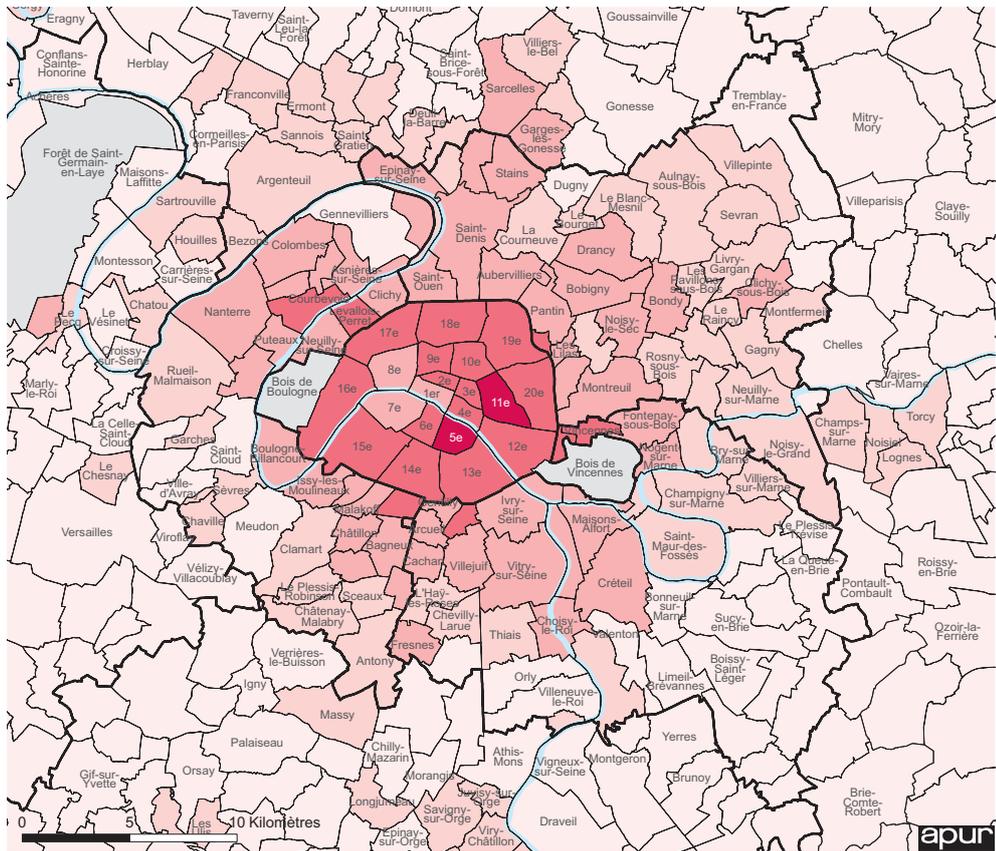
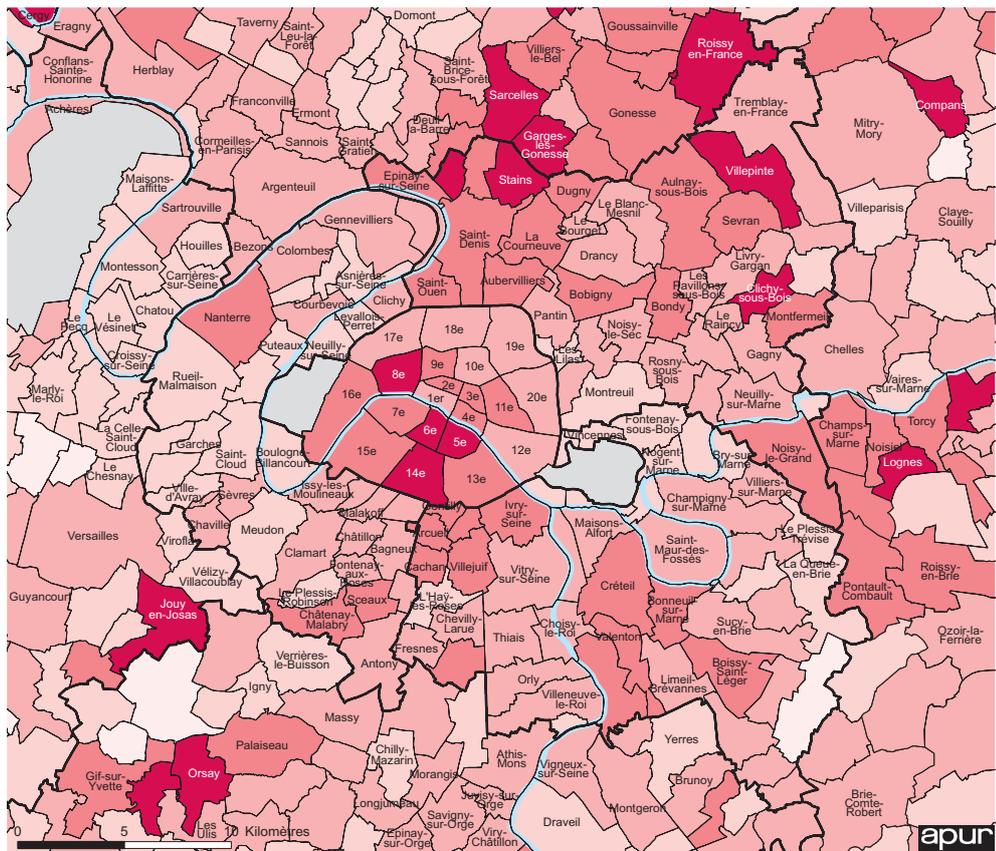
Source : Insee, recensement 2011

Évolution du nombre et de la part des 16-25 ans entre 2006 et 2011 selon le lieu de résidence

	Jeunes de 16 à 25 ans en 2011	Jeunes de 16 à 25 ans en 2006	Évolution du nombre de jeunes de 16-25 ans entre 2006 et 2011	Taux d'évolution des jeunes de 16-25 ans entre 2006 et 2011 en pourcentages (%)	Part de jeunes de 16-25 ans dans la population totale en 2011	Part de jeunes de 16-25 ans dans la population totale en 2006
Paris	330 535	317 478	13 057	0,8	14,7	14,6
Hauts-de-Seine	195 825	194 739	1 086	0,1	12,4	12,7
Seine-Saint-Denis	211 215	215 317	-4 102	-0,4	13,8	14,4
Val-de-Marne	175 497	174 009	1 488	0,2	13,2	13,4
Centre de l'agglomération	913 072	901 543	11 529	0,3	13,6	13,9
Grande couronne	671 231	687 170	-15 939	-0,5	13,0	13,7
Ile-de-France	1 584 303	1 588 713	-4 410	-0,1	13,4	13,8
France métropolitaine	7 692 246	7 885 880	-193 634	-0,5	12,2	12,8

Source : Insee, recensement 2011

Figure 2. Une concentration des 16-25 ans sur la rive gauche de la Seine

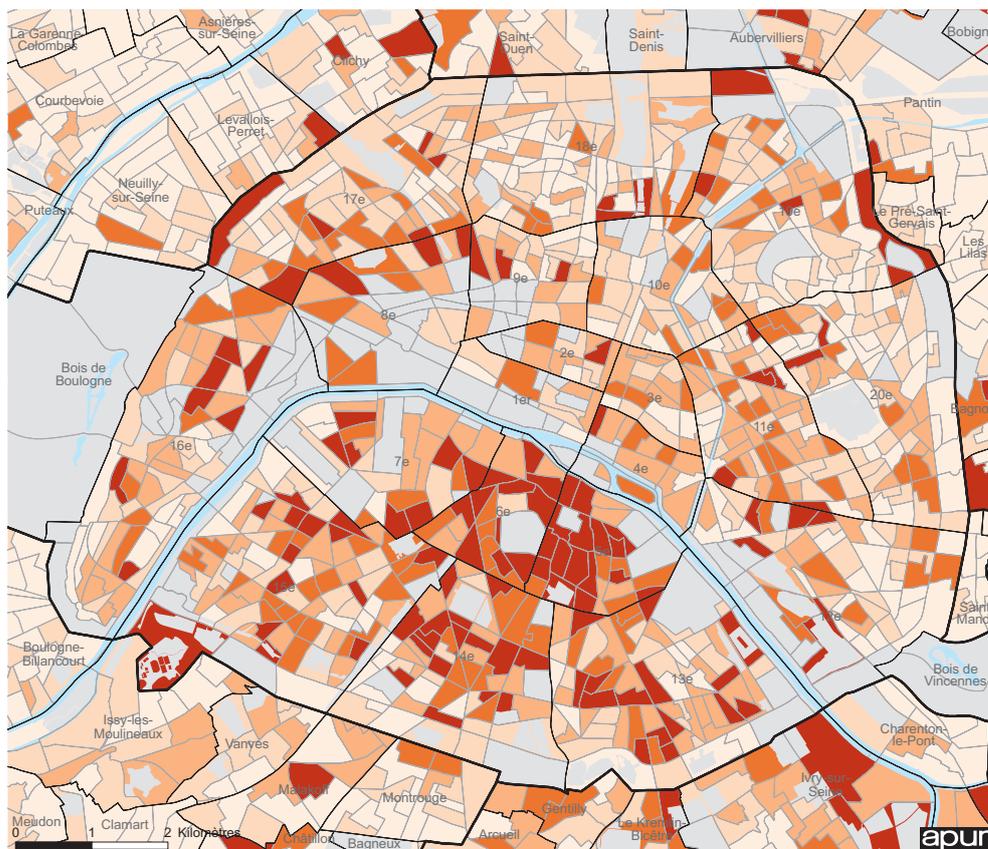


Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans la population totale

- plus de 18 %
- de 16 à 18 %
- de 14 à 16 %
- de 12 à 14 %
- moins de 12 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source: Recensement de la population (Insee) - 2011



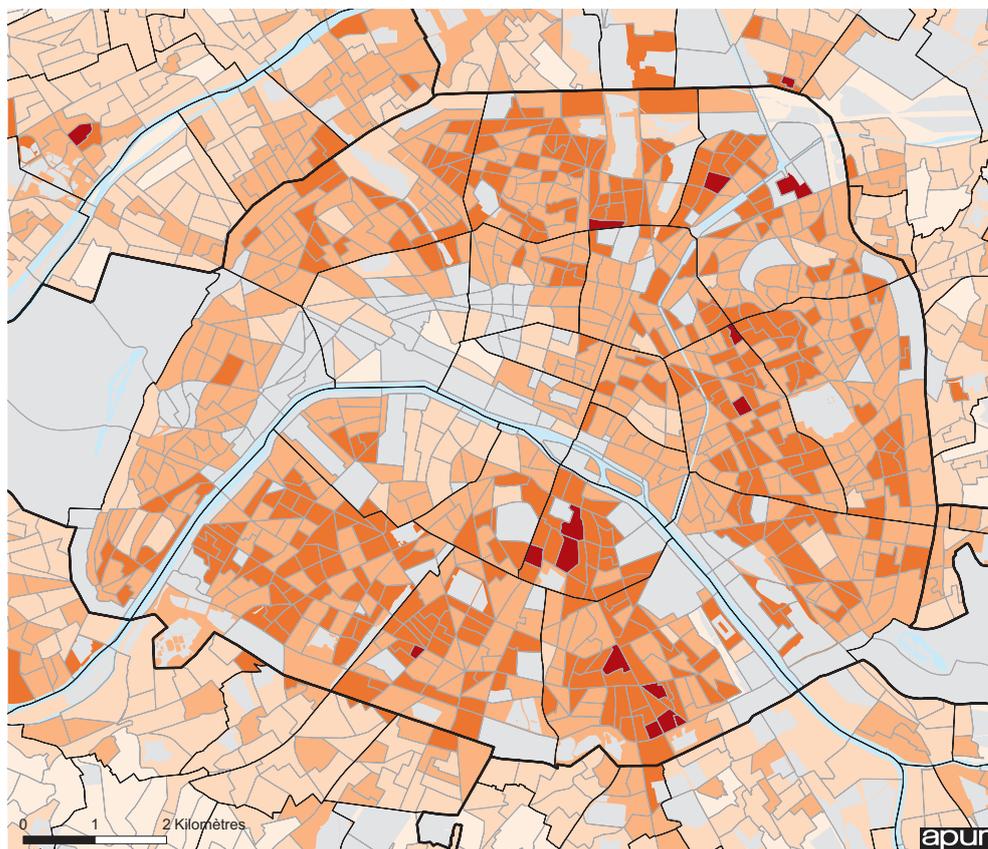
Densité de jeunes âgés de 16 à 25 ans

Nombre de jeunes à l'hectare

- plus de 200
- de 100 à 200
- de 50 à 100
- de 20 à 50
- moins de 20

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la population (Insee) - 2011



Des arrivées massives depuis la province et l'étranger

La population des jeunes parisiens est marquée par la diversité de ses origines. En 2008, 44 % des 16-25 ans ne vivaient pas à Paris 5 ans plus tôt. C'est une proportion deux fois plus forte que celle observée pour l'ensemble de la population parisienne (20 %).

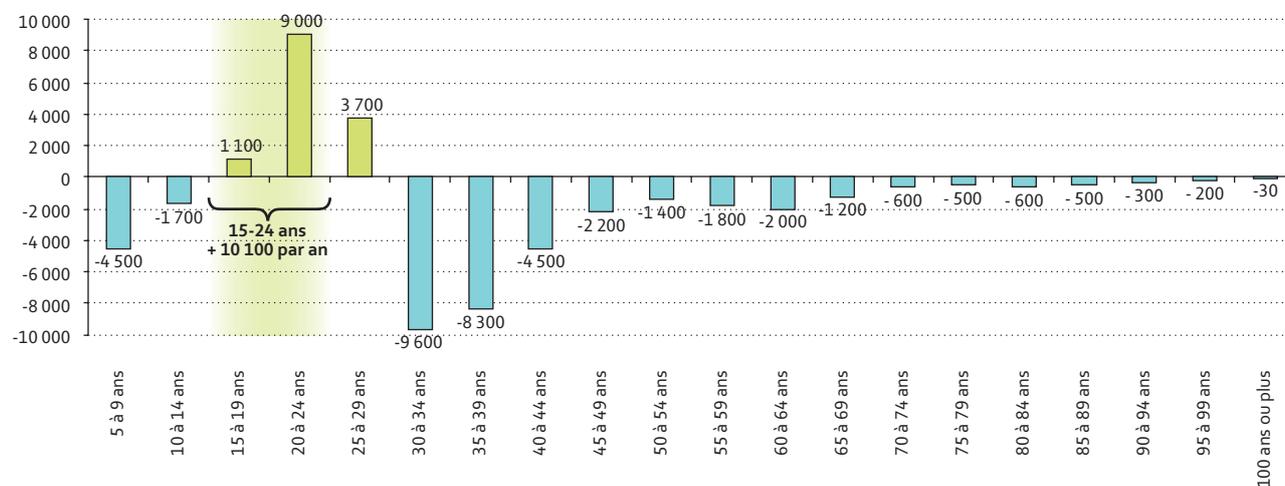
La forte présence des jeunes dans la capitale se relie aux échanges migratoires, qui sont largement excédentaires au profit de Paris entre 15 et 24 ans (**Figure 3**). Plus globalement, les 15-29 ans sont la seule classe d'âge pour laquelle les arrivées à Paris sont plus nombreuses que les départs. Un fort déficit existe en revanche aux âges familiaux et de départ en retraite.

Dans ses échanges avec la province, Paris reçoit chaque année 18 500 jeunes de 15 à 24 ans alors que 8 400 jeunes parisiens font le chemin inverse¹. Il y a ainsi deux fois plus d'arrivées que de départs.

Dans ses échanges avec l'étranger, Paris reçoit chaque année 4 900 jeunes de 15 à 24 ans. Ce courant migratoire apparaît beaucoup plus important que celui observé dans les autres grandes villes françaises. Toutefois on ne connaît pas le nombre de jeunes parisiens qui font le chemin inverse, quittant la capitale pour l'étranger, ce mouvement n'étant pas mesuré par le recensement.

Figure 3. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont beaucoup plus nombreux à s'installer à Paris qu'à en partir

Solde annuel des échanges migratoires nets selon l'âge entre Paris et le reste de la France, de 2003 à 2008



1 – Ces données correspondent aux migrations résidentielles entre 2003 et 2008 observées par le recensement 2008. La question sur le lieu de résidence antérieur a changé dans le recensement, pour passer du lieu de résidence 5 ans plus tôt au lieu de résidence un an plus tôt. En conséquence, le millésime 2008 est le plus récent mis à disposition par l'Insee sur cette question, en attendant les résultats du millésime 2013 qui seront publiés en 2016.

Des flux quotidiens vers Paris pour les études et le travail

La présence des jeunes dans la capitale ne tient pas seulement à l'implantation résidentielle de 330 500 d'entre eux. C'est aussi en tant que site d'activités, d'emplois et de loisirs que Paris brasse une population jeune considérable, issue en grande partie des autres départements de la région.

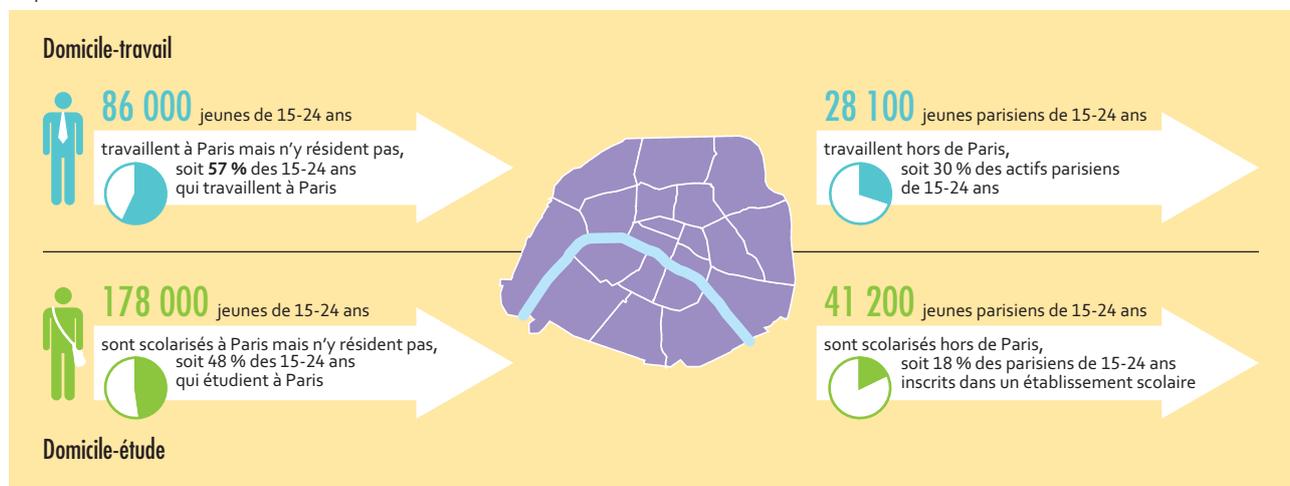
Ainsi à côté des 330 500 jeunes de 16 à 25 ans qui résident à Paris, on dénombre :

- 178 000 jeunes de 15 à 24 ans qui étudient à Paris alors qu'ils habitent une autre commune. Ces jeunes qui résident pour la plupart dans les départements de petite couronne et sur les axes de transport qui mènent à Paris, représentent près de la moitié (48 %) des 16-25 ans qui suivent des études à Paris (**Figure 4**) ;
- 86 000 jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent à Paris mais n'y résident pas. Ces jeunes habitent surtout dans les départements de petite couronne (54 %) et représentent 57 % des 15-24 ans qui ont un emploi à Paris.

Les mouvements en sens inverse sont de moindre ampleur mais existent aussi. Ainsi 18 % des 234 200 parisiens de 15-24 ans inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire vont étudier hors de Paris, principalement dans les Hauts-de-Seine (29 % de ceux qui étudient hors Paris). De la même façon, 30 % des 93 000 parisiens de 15-24 ans qui ont un emploi travaillent hors de Paris, principalement dans les Hauts-de-Seine (46 % de ceux qui travaillent hors Paris).

Figure 4. 264 000 jeunes de 15 à 24 ans viennent à Paris pour étudier ou travailler

Déplacements domicile-études et domicile-travail entre Paris et l'extérieur



Source : Insee, recensement 2011

Une surreprésentation des filles

Il existe à Paris une surreprésentation des filles dans la jeunesse puisque 54 % des 16-25 ans sont des filles. Cette surreprésentation est à son maximum entre 19 et 25 ans (**Figure 5**), un âge qui correspond aux premières années d'études supérieures.

C'est là une spécificité de Paris par comparaison avec l'Île-de-France et plus encore par rapport à la France métropolitaine. La forte présence des jeunes filles ressort comme une caractéristique des grandes villes attractives pour les étudiants et les jeunes adultes. Elle est encore plus marquée à Lyon qu'à Paris (56 % des Lyonnais de 16-25 ans sont des filles).

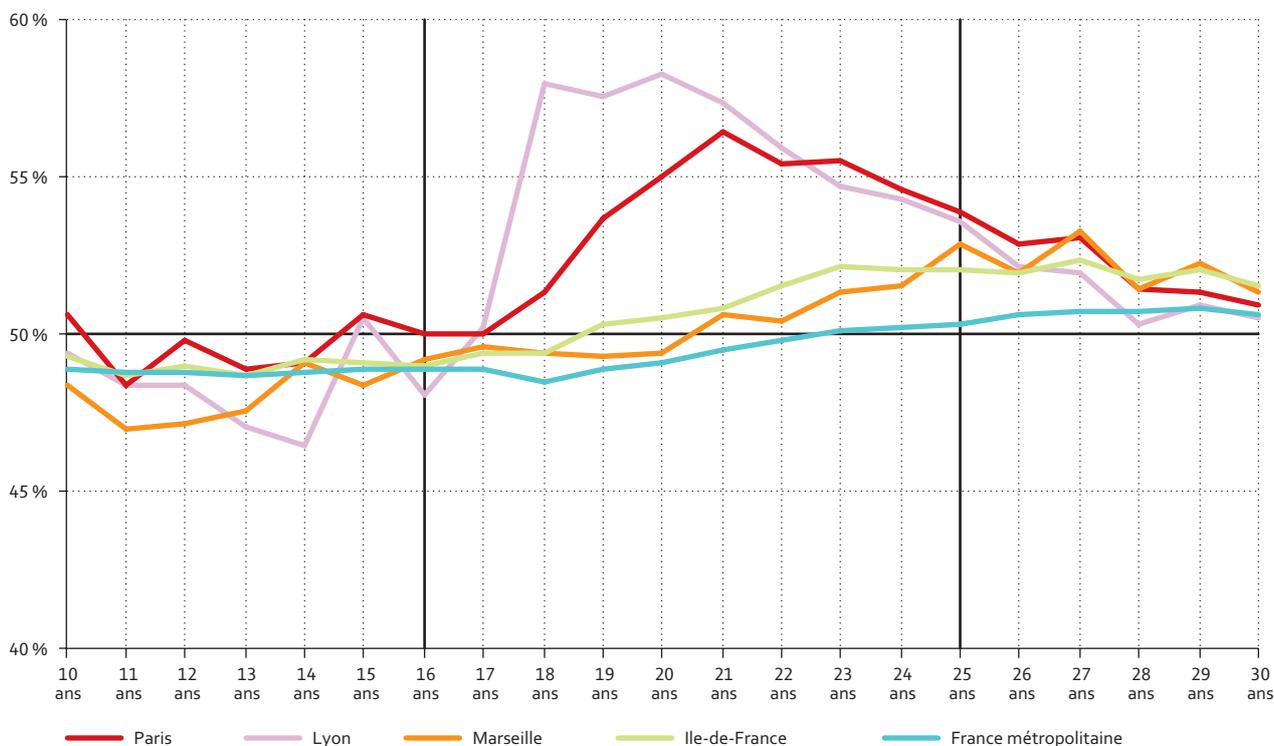
On peut avancer deux explications, sans doute complémentaires :

- une population étudiante qui comprend plus de filles que de garçons, ce qui renvoie à un taux d'inscription plus élevé pour les filles dans les études supérieures et/ou à des études plus longues. Ainsi parmi les 16-25 ans qui ont terminé leurs études, 60 % des femmes sont diplômées du supérieur alors que la proportion est de 48 % pour les hommes ;
- un départ plus précoce du domicile familial. Les jeunes filles quittent en moyenne plus tôt le domicile de leurs parents. À Paris, dans la tranche des 16-25 ans, près de la moitié des garçons vivent chez leurs parents contre 38 % des jeunes femmes.

L'écart homme/femme s'estompe après 25 ans. On peut y voir un effet de rattrapage des jeunes hommes tant en matière de scolarité que de décohabitation.

Figure 5. Plus de filles que de garçons entre 19 et 25 ans à Paris

Proportion de filles à chaque âge selon le lieu de résidence en 2011 (en pourcentages)



Source : Insee, Recensement 2011

Un fort degré d'autonomie

La jeunesse est le moment des transitions vers l'autonomie. À Paris la prise d'autonomie se relie en particulier aux arrivées massives de jeunes depuis les autres départements français et depuis l'étranger. Ces jeunes ont dû quitter le domicile parental pour s'installer dans la capitale. C'est ce qui explique la décohabitation plus précoce des jeunes vivant à Paris par comparaison avec les jeunes des autres départements de la région (Figure 6).

Le départ du domicile parental intervient en général au cours des études et il précède l'entrée dans la vie active (Figure 7). Ainsi à 20 ans, 52 % des jeunes parisiens ont un logement autonome mais 33 % seulement sont actifs. À 25 ans, le décalage est résorbé. Les jeunes sont alors plus de 80 % à avoir décohabité et à être entrés dans la vie active.

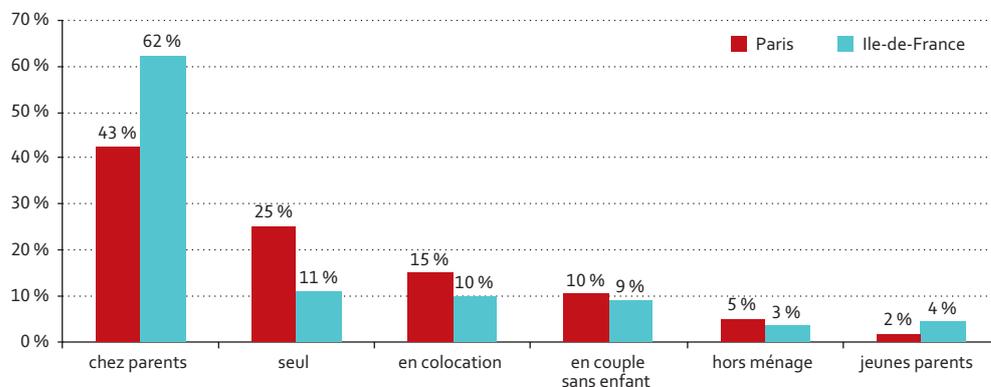
Pour les jeunes parisiens qui ont décohabité, l'autonomie se traduit le plus souvent par le fait de vivre seul. Vient ensuite la colocation, c'est-à-dire un partage du logement entre adultes n'ayant pas de liens de filiation entre eux², puis la vie en couple sans enfant. Une petite proportion des parisiens de 16-25 ans (5 %) vivent « hors ménage », c'est-à-dire dans une résidence étudiante ou encore dans un foyer de jeunes travailleurs.

Les jeunes en colocation sont en progression puisque seuls 11 % des jeunes parisiens optaient pour ce mode de cohabitation en 1999 contre 15 % en 2011. Parallèlement, les proportions de jeunes vivants seuls et en couple sans enfant ont diminué.

Le départ du domicile parental se généralise avec la fin des études et l'accès à un emploi. Près de 80 % des actifs parisiens de 16-25 ans en emploi et non scolarisés ne vivent plus chez leurs parents. C'est plus qu'en Ile-de-France (60 %). Par comparaison, seuls 51 % des jeunes parisiens inscrits dans un établissement scolaire et 52 % des jeunes chômeurs ont quitté le domicile de leurs parents.

Figure 6. À Paris, 57 % des 16-25 ans ne vivent plus chez leurs parents, contre 38 % des franciliens

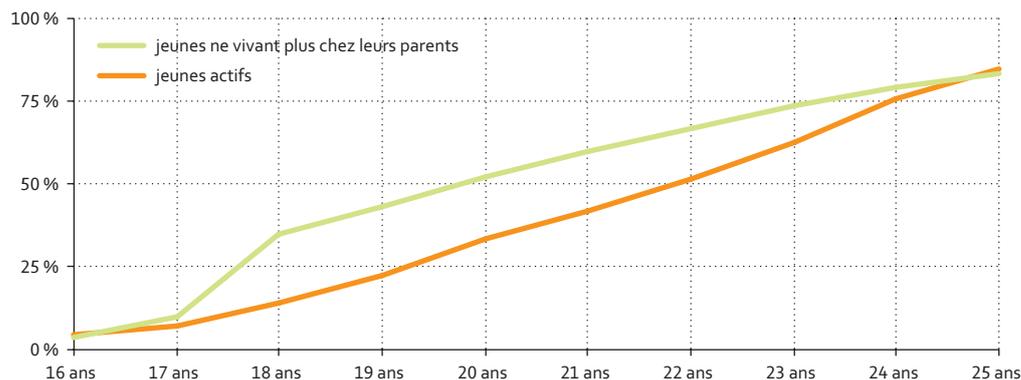
Paris, Ile-de-France, répartition des 16-25 ans selon le mode de cohabitation (en %)



Source : Insee, Recensement 2011

Figure 7. La décohabitation précède de peu ou accompagne l'entrée dans l'activité professionnelle

Paris, part de personnes qui ne vivent plus chez leurs parents et part de personnes actives, par âge (en %)



Source : Insee, Recensement 2011

Des études de plus en plus longues

Les jeunes parisiens entrent plus tard dans la vie active par comparaison avec les jeunes franciliens et plus encore par comparaison avec l'ensemble des jeunes français. Entre 16 et 25 ans, 69 % des parisiens sont scolarisés, soit plus qu'en Ile-de-France (61 %) et qu'en France (56 %). À noter que des taux de scolarisation comparables se retrouvent dans d'autres grandes villes universitaires, celui de Rennes étant même supérieur à celui de Paris.

Les jeunes parisiens sont nombreux à poursuivre des études longues. Parmi les 16-25 ans qui ont fini leurs études, 40 % ont un diplôme supérieur à bac + 2 alors que le taux est de 17 % en moyenne régionale (**Figure 8**). Ce constat se relie au flux additionnel dont bénéficie Paris, avec des milliers de jeunes arrivés de l'étranger pour y suivre des études supérieures, souvent en 2^e ou 3^e cycle.

La proportion de diplômés du supérieur (études longues) est en forte hausse : elle se situait à 28 % en 1999 (+12 points). La même tendance s'est observée parmi les jeunes franciliens mais de façon moins marquée (+4 points). De même pour les jeunes français (+2 points).

Une partie des jeunes parisiens quitte le système scolaire sans qualification³ (16 % des 16-25 ans non scolarisés). Leur proportion atteint 28 % parmi la population des immigrés⁴ dans les mêmes tranches d'âge, contre 13 % des non immigrés.

Les mêmes écarts s'observent à tous les niveaux d'étude. La part de ceux ayant terminé leurs études avec un diplôme de l'enseignement supérieur est de 57 % pour les non immigrés et de 38 % pour les immigrés.

Sur le plan des ressources, l'obtention d'une bourse sur critères sociaux facilite la poursuite d'études supérieures. À la rentrée 2010-2011 48 600 étudiants de l'académie de Paris bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux⁵ soit 15 % des inscrits, contre 26 % d'étudiants boursiers en France.

Figure 8. Les jeunes parisiens sortent très diplômés du système scolaire

Paris, Ile-de-France, répartition des 16-25 ans non scolarisés selon le niveau du dernier diplôme obtenu (en %)



Source : Insee, Recensement 2011

3 – La population sans qualification n'a aucun diplôme ou les diplômes suivants : certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges.

4 – Selon la définition de l'Insee : un immigré est une personne née à l'étranger sous une nationalité étrangère. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition.

5 – Source : Ministère de l'éducation.

Le logement, une épreuve pour tous

Les difficultés d'accès au logement sont telles pour les jeunes qu'elles ont sans doute pour effet de faire renoncer une partie d'entre eux à leur projet de vivre dans la capitale ou ses environs immédiats.

Elles concernent aussi les jeunes nés à Paris⁶. Ceux-ci sont de plus en plus souvent confrontés à des difficultés de décohabitation, surtout entre 23 et 27 ans. À titre d'exemple en 2011, 42 % des parisiens de 25 ans nés à Paris vivent encore chez leurs parents. Ils n'étaient que 32 % dans ce cas en 1999.

En 2011, les jeunes ménages⁷ de 16-25 ans qui trouvent à se loger à Paris sont généralement locataires dans le parc privé, en location vide ou meublée (80 %). Par rapport à 1999, la proportion de jeunes ménages parisiens locataires d'un meublé a doublé, passant de 16 % en 1999 à 31 % en 2011, conformément à la tendance régionale.

Une très large partie des jeunes ménages sont des personnes seules (75 %) mais la colocation se développe: 12 % des jeunes ménages sont des colocations (9 % en 1999). Si l'on s'intéresse à la population des jeunes et non aux jeunes ménages, 15 % des jeunes de 16-25 ans vivent en colocation.

Les dépenses de logement représentent une part souvent considérable de leur budget. Ainsi 42 % des ménages parisiens de moins de 30 ans ont des charges de logement qui dépassent 33 % de leurs revenus, aides CAF comprises⁸. Sans la caution de leurs proches, l'accès à la location privée serait fermé à la plupart d'entre eux. En 2010 à Paris, 69 000 étudiants ont bénéficié des aides au logement de la CAF⁹, avec un montant d'aide moyen de 190 euros par mois pour un loyer moyen de 506 euros par mois.

D'autres jeunes ménages bénéficient d'une entraide familiale ou amicale qui leur permet de se loger gratuitement (10 %) ou encore d'accéder à la propriété (7 %). Enfin 3 % des jeunes ménages bénéficient d'un logement social. Les logements dans lesquels vivent les jeunes ménages sont petits et parfois réellement inconfortables. 3 % d'entre eux habitent une chambre de service (**Figure 9**).

En juin 2013 au CROUS de Paris, 24 550 demandes de logements en résidence étudiante ont été formulées, dont 16 700 premières demandes. Le CROUS constate dans son rapport d'activité une pression accrue malgré la croissance du parc avec en moyenne 7 demandes pour 1 logement vacant. Le nombre de logements en résidence s'établit en 2013 à 5 500. Il a augmenté de 12 % entre 2012 et 2013, avec l'ouverture de 5 nouvelles résidences. Cela s'inscrit dans un plan de livraison de 3 500 logements intra-muros d'ici 2017 dans le cadre d'un partenariat entre l'État, la Ville de Paris et le CROUS de Paris.

En 2010, une enquête sur 26 foyers de jeunes travailleurs à Paris¹⁰ montre que 43 % des jeunes sont entrés au cours de l'année dans le logement, dont une majorité de femmes et plus de la moitié de diplômés du supérieur. Un sur deux ne résidait pas en Ile-de-France avant d'entrer dans le foyer et environ un sur dix se trouvait dans une situation très précaire (CHRS et accueil d'urgence, hôtel, sans logement).

Figure 9. Des conditions de logements difficiles pour les ménages parisiens de 16-25 ans

Paris, Ile-de-France, caractéristiques des logements des ménages

	Paris		Ile-de-France
	Ménages de 16-25 ans (en %)	Ménages de plus de 25 ans (en %)	Ménages de 16-25 ans (en %)
En location privée vide	49	35	51
En location meublée	31	5	23
En location sociale	3	19	9
Logés gratuitement	10	5	7
Ménages propriétaires	7	36	9
Ménages occupant une chambre de service	3	1	2
Ménages occupant un logement sans baignoire ni douche ou hors pièce réservée	10	8	7
Ménages occupant un logement de moins de 40 m ²	80	35	66

Source : Insee, Recensement 2011.

6 – Parmi les parisiens de 16-25 ans, 36 % sont nés à Paris, 18 % sont nés dans un autre département francilien et 45 % sont nés en dehors de la région Ile-de-France.

7 – En 2011, il y a 112 700 ménages parisiens dont la personne de référence est âgée de 16 à 25 ans.

8 – Source : Insee, Enquête nationale Logement 2006.

9 – Source : CAF, Fileasc.

10 – Soit près de 1 700 logements et 3 800 jeunes.

Les défis de l'entrée dans la vie active : chômage et précarité de l'emploi

Les jeunes actifs¹¹ parisiens sont plus touchés par le chômage que l'ensemble des actifs (19 % des actifs de 16-25 ans en 2011 contre 12 % des actifs de 15-64 ans) mais ils sont moins touchés que les jeunes franciliens et les jeunes français (Figure 10). La proportion de jeunes parisiens qui se déclarait au chômage était plus faible en 1999 (15 %) et en 2006 (16 %).

La période la plus difficile pour l'accès à l'emploi se situe entre 17 et 19 ans. À ces âges auxquels la qualification professionnelle est encore faible, 34 % des jeunes parisiens se déclarent au chômage.

Le chômage des jeunes dépend fortement du niveau de qualification. À cet égard, le diplôme apparaît comme une réelle protection face aux risques de chômage (Figure 11). On notera que 42 % des actifs de 16-25 ans sortis du système scolaire sans qualification sont au chômage (soit 12 350 personnes) contre 13 % des actifs diplômés du 2^e ou 3^e cycle.

La qualification garantit dans une certaine mesure de meilleures conditions d'emploi. Si 69 % des actifs de 16-25 ans non étudiants sont employés en CDI, ceux qui possèdent un diplôme supérieur à bac + 2 sont 72 % à être salariés en CDI contre 64 % pour ceux qui n'ont pas de qualification ou de niveau primaire ou collège. Les jeunes ayant un diplôme professionnel sont aussi plus fréquemment salariés en CDI.

L'entrée sur le marché de l'emploi commence le plus souvent par des statuts précaires. La proportion d'actifs embauchés en CDI parmi les jeunes ayant terminé leurs études augmente progressivement avec l'âge. Il passe de 57 % des actifs âgés de 18 ans à 73 % des actifs âgés de 25 ans. Par comparaison, les actifs parisiens non étudiants de 25-64 ans sont 76 % à être employés en CDI.

Figure 10. Les 16-25 ans, un peu moins touchés par le chômage à Paris qu'ailleurs

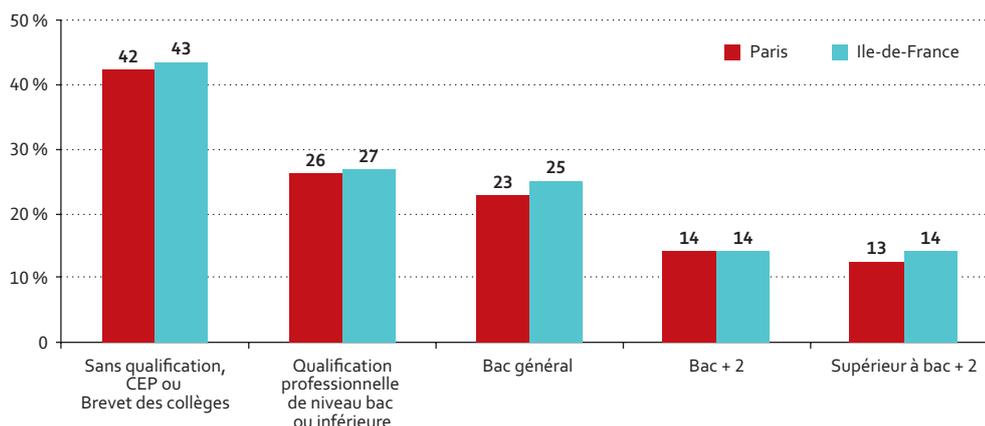
Indice de chômage selon l'âge et le lieu de résidence

	Nombre de chômeurs de 16-25 ans	Nombre d'actifs de 16-25 ans	Indice de chômage des 16-25 ans	Indice de chômage des 15-64 ans
Paris	29 079	154 593	19 %	12 %
Hauts-de-Seine	18 885	93 674	20 %	10 %
Seine-Saint-Denis	33 581	108 170	31 %	18 %
Val-de-Marne	20 718	86 952	24 %	12 %
Centre d'agglomération	73 184	288 796	23 %	13 %
Ile-de-France	180 859	793 490	23 %	12 %
France métropolitaine	1 026 641	4 019 761	26 %	12 %

Source : Insee, Recensement 2011.

Figure 11. Moins de chômage pour les actifs de 16-25 ans diplômés du supérieur

Indice de chômage des 16-25 ans non scolarisés, selon le niveau de diplôme (en %)



Source : Insee, Recensement 2011

11 – En 2011, 154 600 parisiens de 16 à 25 ans sont actifs (en emploi ou au chômage), soit 47 % des 16-25 ans. Parmi eux, seuls 93 650 ont terminé leurs études (60 %) alors que les autres jeunes actifs cumulent un emploi et leurs études, parfois sous la forme d'un stage.

Une jeunesse, des jeunesses

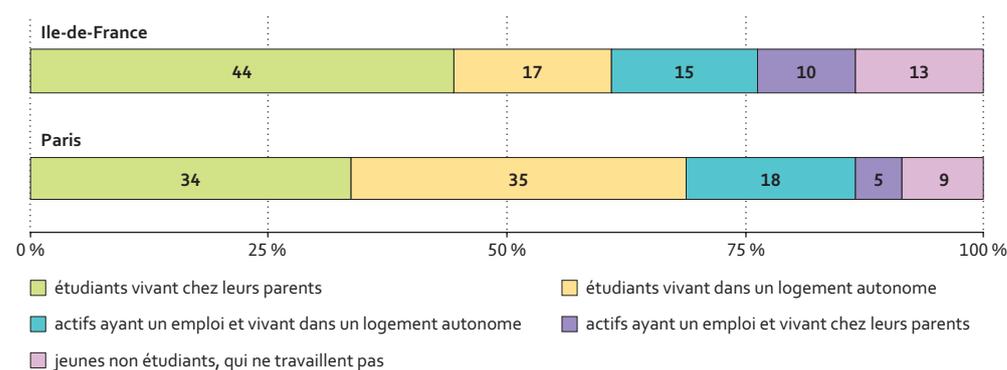
Les jeunes à Paris connaissent des situations variées en termes de conditions de logement, de situation par rapport à l'emploi et de pratiques des équipements et de l'espace public. Étudiants ou actifs, jeunes autonomes ou vivant encore chez leurs parents, tous les profils sont présents dans la capitale. C'est en fonction de l'âge que ces caractéristiques évoluent, en lien avec les différentes étapes qui caractérisent la jeunesse et qui marquent le passage de l'enfance à l'âge adulte (accès à l'emploi, décohabitation).

Si l'on s'attache à l'occupation principale (études ou activité professionnelle) et à la situation au regard du logement (chez les parents ou autonome), le profil le plus fréquent à Paris est celui des jeunes élèves ou étudiants vivant dans un logement autonome (35 %) à égalité avec les élèves ou étudiants vivant chez leurs parents (34 %). Viennent ensuite les jeunes actifs ayant un emploi – résidant dans un logement autonome (18 %). Les jeunes n'étant ni en étude, ni en emploi représentent 9 % des jeunes parisiens et environ la moitié résident chez leurs parents. Enfin, 5 % des jeunes parisiens ont terminé leurs études et ont un emploi mais résident toujours chez leurs parents.

Selon ces cinq profils-type, les jeunes parisiens se distinguent des jeunes franciliens par une proportion plus importante de jeunes étudiants ayant décohabité du domicile parental et une proportion deux fois moins importante de jeunes ayant un emploi mais vivant chez leurs parents. La présence des jeunes ni étudiants, ni en emploi est aussi plus faible à Paris.

Figure 12. Plus de la moitié des 16-25 ans vivent dans un logement autonome à Paris

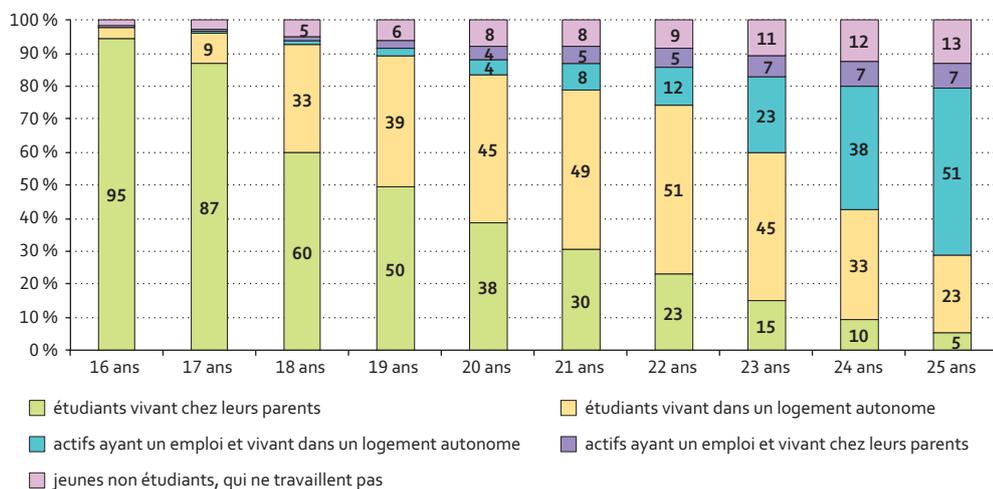
Profil des jeunes de 16 à 25 ans selon la décohabitation et l'accès à l'emploi



Source : Insee, Recensement 2011

Ces profils étant liés à l'autonomie des jeunes, le profil dominant varie selon les âges (**figure 13**). À 16 ans, 95 % des jeunes parisiens sont des élèves vivant chez leurs parents. À 20 ans, les étudiants autonomes deviennent le profil dominant (45 %) devant les étudiants vivant chez leurs parents. À 25 ans, c'est le profil des actifs ayant un emploi et un logement autonome qui rassemble le plus de jeunes parisiens.

Figure 13. Une jeunesse, des jeunesses : profil des jeunes selon les âges, vis-à-vis de la décohabitation et de l'accès à l'emploi



Source : Insee, Recensement 2011

116 200 étudiants vivent dans un logement autonome

Les étudiants qui ont quitté le domicile des parents sont plus âgés (68 % ont entre 21 et 25 ans) et plus souvent des filles (60 %). Il s'agit surtout de jeunes venus à Paris de province ou l'étranger pour étudier puisque deux sur trois sont nés en dehors de l'Île-de-France (seuls 17 % sont nés à Paris). Étant plus âgés et devant assumer un loyer dans la plupart des cas, les étudiants de 16-25 ans qui vivent dans un logement autonome sont plus nombreux à travailler que ceux qui vivent chez leurs parents. Ils sont 72 500 à suivre leurs études sans travailler (63 %), 36 200 à concilier leurs études avec un emploi (31 %) et 6 500 à rechercher un emploi tout en poursuivant leurs études (6 %). Parmi les étudiants autonomes qui travaillent, la plupart sont en stage rémunéré ou en apprentissage (44 %) mais 25 % des étudiants sont embauchés en CDD et 25 % en CDI.

Le logement qu'ils occupent est pour beaucoup d'entre eux leur premier logement autonome. Près de la moitié d'entre eux vivent seuls, mais les situations de colocation sont également fréquentes (28 %). Seuls 12 % d'entre eux vivent en couple sans enfant. La même proportion (12 %) vit « hors ménage », dans une résidence étudiante, notamment.

111 100 étudiants vivent chez leurs parents

Les étudiants qui travaillent et qui vivent chez leurs parents représentent 6 % des jeunes parisiens. Parmi eux, 70 % ont entre 16 et 20 ans et 30 % ont entre 21 et 25 ans avec des proportions équivalentes de filles et de garçons.

Ces jeunes sont majoritairement nés à Paris (63 %) ou dans le reste de l'Île-de-France (20 %).

Les étudiants de 16-25 ans qui vivent chez leurs parents sont 92 800 à suivre leurs études sans travailler (84 %), 14 900 à concilier leurs études avec un emploi (13 %) et 3 400 à rechercher un emploi tout en poursuivant leurs études (3 %).

Ceux qui travaillent sont pour l'essentiel soit embauchés en apprentissage ou en stage rémunéré (44 %), soit en contrat sans limite de durée (29 %) soit en contrat court type CDD (22 %).

La stabilité des statuts d'occupation de leurs parents peut expliquer le fait que ces étudiants n'aient pas encore décohabité, surtout dans le cas où leur lieu d'études est proche. Pour 38 % d'entre eux, leurs parents sont propriétaires de leur logement et pour 31 %, leurs parents sont locataires d'un logement social. Dans ce profil, un jeune sur trois vit dans un foyer monoparental.

58 600 actifs ont terminé leurs études, ont un emploi et un logement autonome

Ce profil rassemble les jeunes de 16-25 ans qui ont accédé à l'autonomie selon les critères retenus dans cette analyse. Ils ont quitté le domicile des parents, ont terminé leurs études et trouvé un emploi. Ces jeunes sont les plus âgés de tous les profils (96 % ont entre 21 et 25 ans) avec une dominante féminine (54 % de filles). Deux sur trois sont nés en dehors de l'Île-de-France, seuls 17 % sont nés à Paris. Ils sont venus de la province ou de l'étranger pour suivre leurs études à Paris ou en région parisienne ou pour y trouver leur premier travail. Ce sont des jeunes plutôt stables professionnellement puisque sept sur dix sont des salariés en contrat sans limite de durée. Vivre seul est le mode de vie le plus répandu pour eux (41 %) mais la vie de couple sans enfant prend de l'ampleur (29 %) devant les situations de type colocation (22 %). Les trois quarts de ces jeunes sont locataires du parc privé vide ou d'un meublé.

28 500 jeunes non étudiants et qui ne travaillent pas

En contrepois du profil des jeunes autonomes, certains jeunes ne sont ni étudiants, ni en emploi. Parmi eux :

- 9 200 jeunes se déclarent au chômage et vivent chez leurs parents,
- 10 000 jeunes se déclarent au chômage et vivent dans un logement autonome,
- 4 400 jeunes sont inactifs (au foyer, autre cas) et vivent chez leurs parents,
- 4 900 jeunes sont inactifs (au foyer, autre cas) et vivent dans un logement autonome.

Dans cet ensemble, 77 % ont entre 21 et 25 ans avec des proportions équivalentes de filles et de garçons. Une partie d'entre eux sont nés à Paris (41 %) et près d'un quart sont nés à l'étranger. Plus de la moitié des jeunes qui vivent chez leurs parents résident dans un logement social. Les jeunes autonomes résident en majorité dans le parc locatif privé vide ou meublé (60 %). Ils se partagent équitablement entre ceux qui vivent seuls ou en colocation (environ un quart dans ce profil) puis viennent les couples sans enfant (21 %). Les jeunes parents sont très nombreux (16 % contre 3 % des jeunes parisiens autonomes en moyenne).

15 800 actifs ont terminé leurs études, ont un emploi mais vivent chez leurs parents

Les jeunes actifs qui ont terminé leurs études mais qui vivent toujours chez leurs parents sont plus âgés que les étudiants (83 % ont entre 21 et 25 ans) avec une dominante masculine (57 % sont des garçons). Ces jeunes sont majoritairement nés à Paris (six sur 10) ou en Île-de-France (20 %). Ils sont salariés en contrat sans limite de durée pour la plupart d'entre eux (63 %) et un quart est salarié en CDD. Néanmoins, ils viennent pour la moitié d'entre eux d'un milieu plutôt modeste, puisque leurs parents sont locataires d'un logement social dans 44 % des cas, tandis qu'un sur quatre vit dans un logement dont leurs parents sont propriétaires. Quatre sur dix vivent au sein d'un foyer monoparental.

Cartographie des jeunesses

La diversité des profils se retrouve au niveau des quartiers parisiens. Une typologie¹² a été construite afin de caractériser les différents quartiers de la capitale à partir des caractéristiques des jeunes qui y résident. Elle dessine une « géographie » de la jeunesse à Paris.

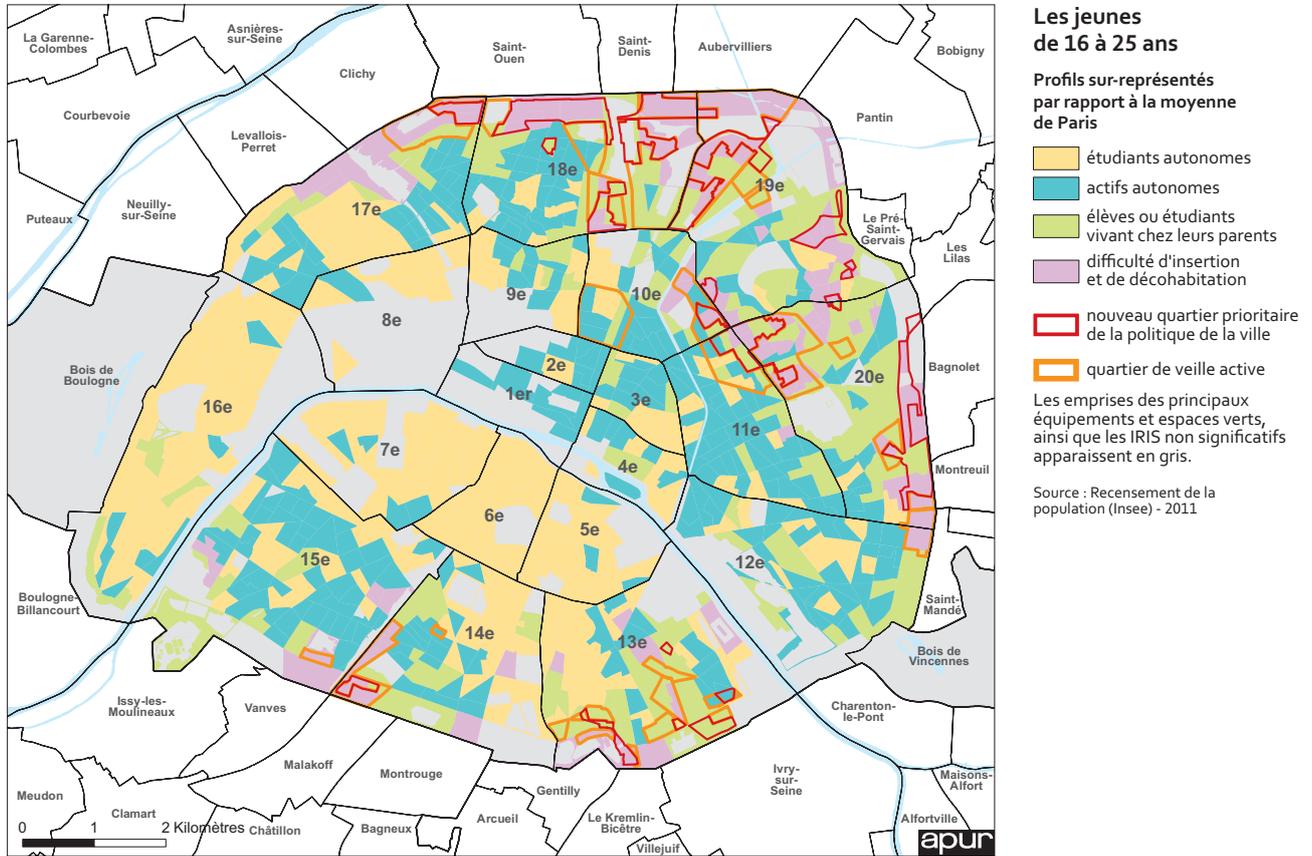
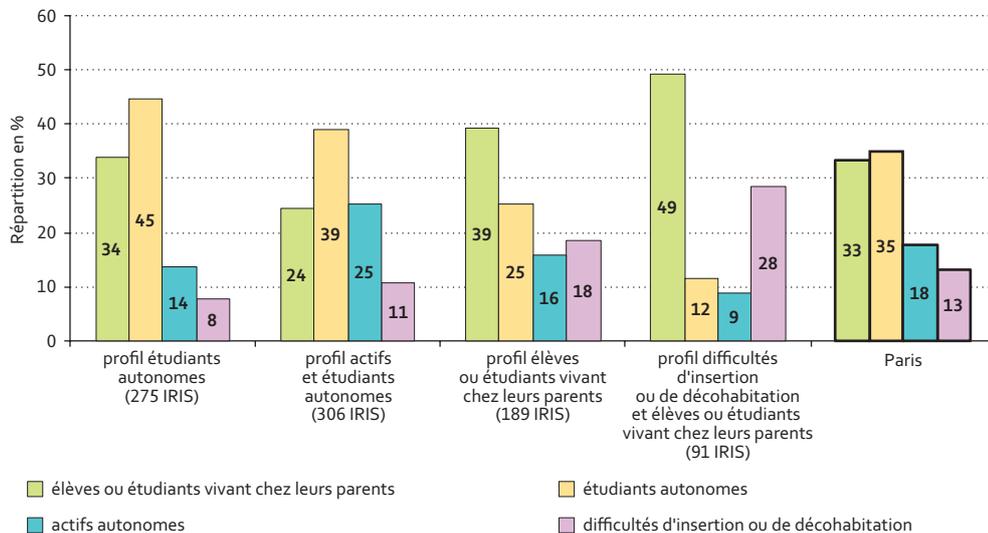


Figure 14. Description des jeunes dans les 4 groupes d'IRIS, selon les profils surreprésentés par rapport à la moyenne parisienne



12 – La typologie a été construite à partir d'une dizaine d'indicateurs portant sur les 16-25 ans: part des jeunes emménagés récemment dans la commune, part des jeunes scolarisés, part des jeunes diplômés de niveau bac ou plus, part des jeunes vivant en couple sans enfant, part des jeunes actifs en CDI, part des jeunes actifs au chômage, part des jeunes actifs autonomes dans un logement de moins de 40 m², part des jeunes actifs n'étant ni en emploi ni étudiant, part des jeunes vivant chez leurs parents dans un logement social, part des jeunes actifs ouvriers.

Source : Insee, Recensement 2011

Les jeunes de 16 à 25 ans

Profils sur-représentés par rapport à la moyenne de Paris et de la Petite couronne

- étudiants autonomes
- actifs et étudiants autonomes
- élèves ou étudiants vivant chez leurs parents
- étudiants vivant chez leurs parents et difficulté d'insertion et de décohabitation

Les communes non significatifs apparaissent en gris.
Les communes de Grande couronne ont été affectées au groupe le plus proche.

Source : Recensement de la population (Insee) - 2011

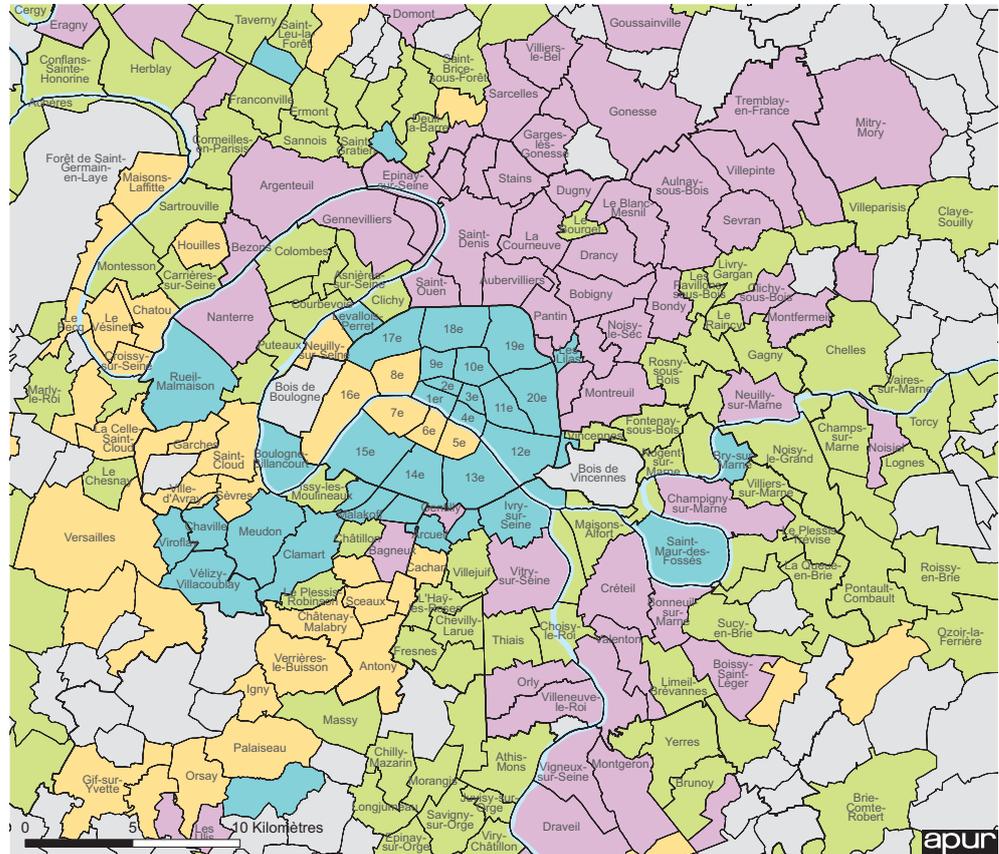
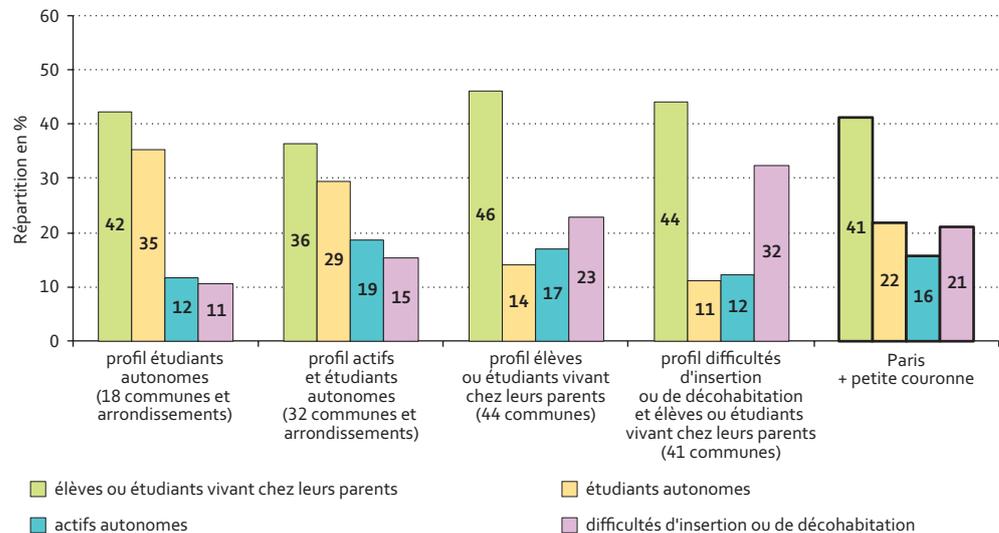


Figure 15. Description des jeunes dans les 4 groupes de communes et d'arrondissements, selon les profils surreprésentés par rapport à la moyenne de la métropole (Paris + petite couronne)



Source : Insee, Recensement 2011

Les jeunes actifs « autonomes » sont surreprésentés dans certains quartiers de la rive droite en particulier dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 18^e arrondissements mais aussi dans les arrondissements du sud de Paris (15^e, 14^e et dans une moindre mesure dans le 13^e arrondissement). Les étudiants « autonomes » sont surtout surreprésentés dans le quartier latin, dans certains quartiers des 13^e et 14^e arrondissements et dans certains quartiers des 8^e, 16^e et 17^e arrondissements. Les élèves et étudiants qui habitent chez leurs parents sont surreprésentés dans certains quartiers des arrondissements périphériques (en particulier dans les 12^e, 13^e, 19^e et 20^e arrondissements). Les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion ou de décohabitation (jeunes ni étudiants, ni en emploi, jeunes actifs vivant chez leurs parents...) sont surreprésentés dans certains quartiers périphériques ou de l'Est parisien.

Cette diversité de profils se retrouve aussi au niveau des arrondissements parisiens et des communes des trois départements de la petite couronne.

Les arrondissements parisiens se distinguent à l'échelle de la métropole par une forte présence de jeunes actifs et d'étudiants ayant décohabité du domicile des parents. En effet, de nombreux jeunes se sont installés à Paris en provenance de la province ou de l'étranger, pour y suivre leurs études supérieures ou pour y exercer leur premier emploi. Certaines communes de petite couronne, notamment les communes limitrophes de la capitale au sud ont un profil similaire (Boulogne-Billancourt, Malakoff, Ivry-sur-Seine...) comme certaines communes des Hauts-de-Seine, telles que Meudon et Clamart.

À Paris, dans les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 16^e arrondissements, les jeunes étudiants ayant décohabité sont les plus représentés et les élèves ou étudiants vivant dans un foyer modeste y sont au contraire peu présents. Plusieurs communes des Hauts-de-Seine présentent les mêmes caractéristiques : Neuilly-sur-Seine, un groupe de communes autour de Saint-Cloud, un autre groupe de communes autour de Sceaux.

Dans la majeure partie des communes de Seine-Saint-Denis, comme dans quelques des communes du Val-de-Marne (Créteil, Vitry-sur-Seine...) et des Hauts-de-Seine (Nanterre, Gennevilliers...), on retrouve plus qu'ailleurs des élèves ou étudiants vivant chez leurs parents, notamment en logement social, mais aussi des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion ou de décohabitation. Enfin, certaines communes de petite couronne se caractérisent par une forte présence d'élèves ou d'étudiants vivant chez leurs parents, notamment autour de Courbevoie dans les Hauts-de-Seine, dans plusieurs communes situées dans l'Est de la Seine-Saint-Denis ou encore dans plusieurs communes du Val-de-Marne (en limite du Bois de Vincennes ou limitrophes de Vitry-sur-Seine).

La précarité chez les jeunes : des facettes diverses et difficiles à saisir

Dans leur majorité, les jeunes parisiens entrent relativement tard dans la vie active et sont nombreux à poursuivre des études longues. Mais à côté de cette jeunesse diplômée, disposant de ressources éducatives, sociales et financières, une autre jeunesse représentant une population fragile. La précarité est difficile à saisir chez les jeunes. Elle peut être cachée et même lorsqu'elle transparaît, elle est souvent regardée comme moins grave que pour d'autres populations parce que vue comme transitoire ou accidentelle. En réalité la précarité affecte une part significative des jeunes, y compris à Paris, comme le montrent certaines statistiques.

Jeunes sans emploi ni études en cours

9 % des parisiens de 16-25 ans ne sont ni élèves ou étudiants, ni occupent un emploi, soit 28 500 personnes. Cette proportion est stable par rapport à 1999. Parmi eux, 19 200 sont au chômage et 9 300 sont au foyer ou inactifs. Environ la moitié vit chez leurs parents. Les autres sont autonomes et connaissent des conditions de vie diverses.

Jeunes contraints de rester chez leurs parents alors qu'ils travaillent

5 % des actifs de 16-25 ans ayant un emploi et n'étant plus scolarisés vivent encore chez leurs parents à Paris, soit 15 800 jeunes parisiens.

Jeunes chômeurs

29 000 parisiens de 16-25 ans se déclarent au chômage en 2011, soit 8,8 % des 16-25 ans.

Jeunes sans qualification

16 % des jeunes parisiens de 16-25 ans qui ont terminé leur scolarité sont sans qualification ou n'ont que le CEP ou le Brevet des collèges, soit 16 100 jeunes. 7 100 exercent un emploi mais 5 200 sont au chômage, soit un taux de chômage de 42 % (contre 20 % pour l'ensemble des 16-25 ans). Les autres sont au foyer ou inactifs.

Jeunes parents isolés

1 500 jeunes de 16 à 25 ans vivent seuls avec un ou plusieurs enfants à charge, neuf sur dix étant des femmes. Parmi ces jeunes parents isolés, 13 % sont élèves ou étudiants, la moitié occupent un emploi, 27 % sont au chômage et les 12 % restants sont au foyer ou inactifs.

Étudiants pauvres

16 % des étudiants inscrits dans l'académie de Paris perçoivent une bourse sur critères sociaux, soit 52 500 étudiants pour l'année 2012-2013 et environ 70 % étudient à l'université (hors IUT et IUFM). À cela s'ajoutent d'autres aides gérées par le CROUS telles que des aides au mérite (3 800), et d'autres plus marginales telles que l'aide Emploi d'avenir professeur (130) ou encore la bourse de mérite (moins de 15). De plus, 1 290 étudiants boursiers ont bénéficié en 2013 du dispositif AILE (Aide à l'Installation dans le logement) pour faire face aux frais d'une toute première installation dans un logement à Paris. Cette aide est gérée par le CROUS mais elle a été mise en place par la Ville de Paris à la rentrée 2012 pour les étudiants boursiers des académies de Paris, Créteil et Versailles détenteurs d'un bail à Paris.

Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens est la déclinaison parisienne du FAJ. C'est une aide financière ouverte aux jeunes en difficulté âgés de 18 à 24 ans révolus. Cette aide ponctuelle peut être attribuée pour des dépenses de la vie quotidienne (alimentaire, aide à l'installation...) ou pour financer une formation inscrite dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. La DASES reçoit chaque année près de 2 100 demandes provenant de 1 500 jeunes¹³. 75 % des demandes concernent des dépenses de la vie quotidienne. Ces dernières années les demandes alimentaires sont en hausse de même que le public logé de façon précaire et sans emploi, des indicateurs qui traduisent une certaine précarisation du public de cette aide.

Jeunes à la rue

Le Samu Social de Paris a dénombré 1 300 jeunes de 18 à 24 ans hébergés au moins une nuit en 2009 suite à un appel au 115. Parmi ces jeunes, 85 % n'avaient jamais été hébergés par le Samu Social de Paris auparavant.

13 – « Le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens, témoin de la précarisation des jeunes », Observatoire social de la DASES, 2014.

Les 16-25 ans à Paris

Portrait social et démographique

Ce document brosse un portrait social et démographique des 16-25 ans et vient actualiser une note qui avait été établie en 2012 dans le cadre de l'étude sur les jeunes à Paris.

Il souligne l'hétérogénéité d'une population dont une grande partie réussit à intégrer des parcours de prise d'autonomie qui vont de la décohabitation à l'entrée dans l'emploi en passant par l'acquisition d'une formation tandis que d'autres jeunes, en général moins armés et favorisés, ont des parcours plus difficiles et peuvent se trouver exposés à la précarité. Le parcours allant vers l'autonomie est très dépendant de l'âge. À 16 ans, plus de 95 % des jeunes parisiens sont des élèves vivant chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, un jeune sur deux occupe un emploi et a quitté le domicile de ses parents.

En 2011, 330 500 jeunes de 16 à 25 ans résident dans la capitale, soit 15 % des Parisiens. Près de la moitié d'entre eux résident à Paris depuis moins de 5 ans. En complément, 264 000 jeunes viennent à Paris régulièrement pour étudier ou travailler, sans compter ceux qui y viennent pour leurs loisirs. C'est le propre d'un cœur de grande métropole, qui concentre de vastes opportunités d'emploi et de formation, que d'attirer une population jeune nombreuse.

Le profil des jeunes parisiens se distingue par une forte présence de jeunes ayant décohabité de chez leurs parents, qu'ils soient plutôt étudiants (5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 16^e, 17^e arrondissements) ou plutôt actifs (arrondissements centraux, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 18^e arrondissements). Les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion ou de décohabitation sont plus présents dans certains quartiers périphériques ou de l'Est parisien. L'accès au logement reste une épreuve pour tous. La colocation et la location meublée sont des situations plus fréquentes qu'au début des années 2000. L'entrée dans la vie active est un autre défi marqué par la hausse du chômage et la précarité de l'emploi. La qualification garantit dans une certaine mesure de meilleures conditions d'emploi et représente une réelle protection face au risque de chômage. À cet égard, les jeunes parisiens sont nombreux à poursuivre des études longues et la proportion de diplômés du supérieur est en forte hausse.